

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI 25 SEPTEMBRE 2018 – 19 H 00
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG, QC. J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

Commissaires		Commissaires représentant les parents	
Gordon Barnett	P	Mary Gilman	Absent
Claire Beaubien	P	Paul Laberge	P
Daniel Brodie	A	Cindy Véronneau	GH
Richard Gagnon	P	Kenneth Waterhouse	GH
Gary Holliday	P	Comité de direction	
Joy Humenuik, <i>vice-présidente</i>	P	Secrétaire général, Éric Campbell	P
Mary-Ellen Kirby	GH	Directrice générale, Kandy Mackey	Absente
Frank MacGregor	P	Directeur général adjoint, Michel Soucy	P
Alice McCrory	P	Directeur des Ressources humaines, Jeffrey Pauw	P
Jonathan Murray	P	Directrice des Services financiers, Sophie Leduc	P
Michael Murray, <i>président</i>	P	Directrice des Services complémentaires, Gail Kelso	P
Tina Pezzi-Bilodeau	GH	Directrice, Technologies et Services éducatifs, Eva Lettner	P
		Secrétaire général, Éric Campbell	Absente

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

PUBLIC

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association (ATA)*
Matthew McCully, *The Record*

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 14.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie d'accepter l'ordre du jour du 25 septembre 2018 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 AOÛT 2018

Résolution no. ETSB18-09-17

Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 août 2018

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de la réunion du 28 août 2018 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 28 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question du publique.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

- Pendant la pause estivale, les bénévoles du Projet de jardin de l'Académie Knowlton étaient occupés à entretenir la récolte de produits frais de cette année. De juillet à la mi-septembre, plus de 270 livres de nourriture provenant du jardin ont été données aux familles de l'Académie Knowlton. De plus, depuis janvier 2018, l'entreprise Tigre Géant a fait don de 1 000 livres de nourriture gratuite aux élèves, aux familles et à la cafétéria de l'Académie Knowlton. Nous voudrions saisir cette occasion pour féliciter tous les bénévoles et les membres du Projet de jardin de l'Académie Knowlton pour ce projet réussi. Nous tenons également à remercier l'entreprise Tigre Géant pour sa générosité et son soutien aux élèves et aux familles de l'Académie Knowlton;

- L'École secondaire régionale Alexander Galt (GALT) et son département d'anglais, avec le soutien du Club de l'Alliance culturelle autochtone de l'Université Bishop's, a choisi le mois de septembre 2018 pour sensibiliser les élèves de GALT à la culture des peuples autochtones. Grâce à une série d'ateliers en classe, de présentations et d'affichages dans la bibliothèque de l'école, les élèves et la communauté ont eu l'occasion d'apprendre sur la culture autochtone. À l'apogée du mois de la sensibilisation aux peuples autochtones, les élèves du cycle 2 se joindront aux étudiants de l'Université Bishop's, du Collège Champlain et du Bishop's College à l'occasion de la journée *Orange Shirt* qui se tiendra le 27 septembre. Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées dans l'organisation de cette activité et plus particulièrement Judith Munger, bibliothécaire scolaire et Amelia Brooker, enseignante à GALT, qui ont piloté cette initiative. De plus, les nombreux présentateurs et invités qui ont pris le temps de partager leur expertise avec la communauté scolaire;
- Cette année encore, la Fondation Christian Vachon (« la Fondation ») s'est associée à de nombreux partenaires, dont la Commission scolaire Eastern Townships (« CSET »), pour présenter la 11^e course de cross-country de la Fondation Christian Vachon. Plus de 139 enfants des écoles de la CSET ont participé à cette course qui s'est déroulée le samedi 22 septembre à Magog. Le même jour, le Relais-du-Lac-Memphrémagog a eu lieu. Les membres de l'équipe ont sillonné le lac Memphrémagog afin de recueillir des fonds pour la Fondation. Cet événement est l'une des activités de collecte de fonds les plus importantes de la Fondation. Comme lors des 4 dernières années, la CSET a organisé un point de contrôle pendant le relais, avec des équipes de bénévoles de la CSET encourageant les coureurs. Nous voudrions saisir cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps à la fois à la course et au point de contrôle. Comme vous le savez peut-être déjà, pour la 7^e année consécutive, la Fondation aide certains de nos élèves à la CSET. Cette année, elle soutiendra 102 élèves parmi les plus démunis de nos écoles et investira environ 47 100 \$ pour les aider à acheter des fournitures et des vêtements scolaires. Cet argent permettra également à certains de participer à des activités parascolaires et à d'autres de profiter d'un repas chaud à midi;
- Le 27 septembre est la Journée nationale du personnel de soutien en éducation. Nous aimerions profiter de cette occasion pour reconnaître la précieuse contribution de chacun des membres de notre personnel de soutien à la réussite de nos élèves. Leur travail acharné et leur dévouement sont appréciés. Au nom des élèves, des parents et de vos collègues, nous vous remercions.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Rapport annuel du Protecteur de l'élève

En l'absence du Protecteur de l'élève, Me Christian Beaudry, le secrétaire général présente le rapport annuel du Protecteur de l'élève au Conseil des commissaires en vertu de l'article 22.02 de la *Loi sur l'instruction publique*. L'information sera également publiée dans le rapport annuel.

Résolution no. ETSB18-09-18

Rapport annuel du Protecteur de l'élève

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'accepter le rapport annuel du Protecteur de l'élève tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Recours Collectif

Résolution no. ETSB18-09-19

Recours Collectif - Désignation d'un webmaster et d'un administrateur externe

ATTENDU QUE le 28 juin 2018, le Représentant et les commissions scolaires ont conclu l'entente de principe intitulée Transaction dans le cadre de l'action collective en dommages et intérêts compensatoires des frais pour des services éducatifs et pour l'achat de matériel scolaire (ci-après nommée « **l'Entente** »);

ATTENDU QUE l'Entente a été approuvée par le biais d'un jugement rendu par la Cour supérieure du Québec le 30 juillet 2018;

ATTENDU QUE l'Entente prévoit la désignation d'un webmaster conformément à l'article 4.5 de l'Entente;

ATTENDU QUE la commission scolaire doit déterminer si elle s'autoadministre ou si elle désigne un administrateur externe conformément à l'article 4.1 de l'Entente;

ATTENDU QUE la désignation du webmaster, de l'administrateur externe et du vérificateur externe, le cas échéant, devra être entérinée par la Cour supérieure dans les 45 jours de la date du jugement conformément à l'article 4.7 de l'Entente, soit au plus tard le 15 octobre 2018;

ATTENDU QUE le tribunal entérinera, le 12 octobre 2018, le choix du webmaster, de l'administrateur externe et du vérificateur externe, le cas échéant, tel que prévu au paragraphe 145 du jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018;

ATTENDU QUE le webmaster, l'administrateur externe et le vérificateur externe devront faire rapport de leurs travaux spécialisés à la Cour supérieure dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente, notamment au regard des articles 7.2, 7.3, 8.1 et 8.2, agissant ainsi comme témoin expert du tribunal;

ATTENDU QUE le paragraphe 146 du jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018 ordonne au Webmaster, au Vérificateur à être désignés en vertu de l'Entente et à l'Administrateur visé au paragraphe 4.2.1 de l'Entente de se conformer aux modalités contenues dans l'Entente;

ATTENDU QUE l'article 42.1 du Règlement sur certains contrats de services des organismes publics (RLRQ c. C-65.1, r.4) permet la conclusion d'un contrat de services de gré à gré en de telles circonstances;

ATTENDU QUE le Règlement sur la délégation de pouvoirs et de la politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction et de la possibilité pour le Conseil des commissaires de déroger de ceux-ci dans certaines circonstances;

ATTENDU les circonstances exceptionnelles en l'espèce;

ATTENDU QUE le montant exact des services demeure approximatif et pourrait être inférieur au seuil d'appel d'offres public;

ATTENDU l'offre de service de Collectiva services en recours collectifs;

ATTENDU l'offre de service de la Société GRICS;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik **ET RÉSOLU :**

DE RETENIR la firme Collectiva services en recours collectifs inc. à titre de webmaster;

DE RETENIR la firme Collectiva services en recours collectifs inc. à titre d'administrateur externe;

DE RETENIR les services de la Société GRICS;

D'AUTORISER la directrice générale et le à signer tout document pour donner effets aux présentes.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Tendance à la hausse du nombre d'inscriptions - Reconnaissance de la contribution du personnel

Résolution no. ETSB18-09-20

Tendance à la hausse du nombre d'inscriptions - Reconnaissance de la contribution du personnel

ATTENDU QUE les priorités inscrites à l'orientation 3 – Objectif 2 du Plan stratégique 2013-2018 de la Commission scolaire Eastern Townships prévoient de faciliter l'accès aux écoles de la CSET pour le plus grand nombre d'élèves admissibles possible;

ATTENDU QUE cet objectif vise à augmenter le nombre de demandes d'admissibilité et le taux d'inscription des élèves admissibles dans nos écoles;

ATTENDU QUE le personnel de nos écoles collabore étroitement avec le service des communications afin de promouvoir les programmes et les avantages d'un milieu d'apprentissage bilingue;

ATTENDU QUE le soutien collectif de tous les employés, qu'il s'agisse d'enseignants, d'employés de soutien, de chauffeurs d'autobus, de professionnels ou d'administrateurs, contribue à offrir un milieu d'apprentissage de qualité supérieure aux élèves de la CSET et a des effets positifs;

ATTENDU QUE les données des cinq dernières années concernant le nombre d'inscriptions démontrent une hausse graduelle dans le secteur des jeunes, avec près de 250 nouveaux élèves inscrits dans un établissement de la Commission scolaire Eastern Townships;

IL EST PROPOSÉ PAR P. Laberge que le service des communications et l'ensemble du personnel de la CSET soient officiellement reconnus pour leur contribution et reçoivent des félicitations pour avoir facilité l'accès aux écoles de la CSET pour le plus grand nombre d'élèves admissibles possible, ce qui a eu pour effet d'augmenter le nombre d'inscriptions au cours des cinq dernières années.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Nomination d'un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents

Résolution no. ETSB18-09-21

Nomination d'un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents

ATTENDU QUE considérant la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*, l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information et la volonté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

ATTENDU QUE la commission scolaire doit nommer un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) pour la représenter dans les dossiers de gestion des incidents auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

ATTENDU QU'il convient de confier cette responsabilité à l'employé de la commission scolaire qui remplit les fonctions de coordonnateur des technologies de l'information;

ATTENDU QUE la commission scolaire peut nommer un remplaçant du coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents pour les relations avec le DRI;

ATTENDU QU'il convient de confier cette responsabilité à l'employé de la commission scolaire qui remplit les fonctions de technicien informatique, classe principale;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon **ET RÉSOLU :**

QUE le Conseil des commissaires confie à Stéphane Hamel, coordonnateur des technologies de l'information, les fonctions de coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI);

QUE le Conseil des commissaires confie à Martin Dépôt, technicien informatique, classe principale, les fonctions de remplaçant du coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Demande pour un permis d'alcool – École secondaire Massey-Vanier

Résolution no. ETSB18-09-22

Demande pour un permis d'alcool – École secondaire Massey-Vanier

ATTENDU QUE Mme Nadja Dziambor a transmis une demande de location à la Société d'Agriculture du comté de Brome dans le but d'utiliser l'aréna le 22 septembre 2018 pour un événement de levée de fonds pour le département d'athlétisme de l'École secondaire Massey-Vanier (MVHS);

ATTENDU QUE l'événement de levée de fonds au bénéfice du département d'athlétisme de MVHS doit répondre aux exigences de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ);

ATTENDU QUE la RACJ exige que la CSET confirme par écrit qu'elle assume la pleine responsabilité du déroulement de cet événement par l'entremise d'une lettre signée par la direction générale au nom de la *MVHS Athletic Fundraiser*;

ATTENDU QU'après vérification auprès de la compagnie d'assurance de la CSET, BFL CANADA, le contrat d'assurance responsabilité couvre les activités organisées par la commission scolaire pour lesquels la CSET est définie en tant que responsable et organisatrice tel que stipulé par la police d'assurance;

ATTENDU QUE la *MVHS Athletic Fundraiser* souhaite obtenir l'autorisation de servir des boissons alcoolisées lors de l'événement du 22 septembre 2018 et doit obtenir une résolution de la commission scolaire à cet effet;

ATTENDU QUE Mme Nadja Dziambor organise cet événement depuis plusieurs années au nom du département d'athlétisme de la MVHS et que l'événement connaît beaucoup de succès;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'autoriser Mme Nadja Dziambor à servir des boissons alcoolisées le 22 septembre 2018 au nom du département d'athlétisme de l'École

secondaire Massey-Vanier conformément aux exigences de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec et d'autoriser le directeur général adjoint à signer la lettre confirmant la pleine responsabilité de la CSET durant l'événement.

Adoptée à l'unanimité

7.6 Désignation de filiales en lien avec la Loi sur les contrats des organismes publics

Résolution no. ETSB18-09-23

Désignation de filiales en lien avec la Loi sur les contrats des organismes publics

ATTENDU QUE le 25 janvier 2019, les nouvelles dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, c. C-65.1) (ci-après nommée LCOP) visant l'assujettissement des filiales contrôlées par un ou des organismes publics entreront en vigueur;

ATTENDU QU'à compter de cette date, les filiales contrôlées par un ou des organismes publics seront soumises à la LCOP conformément aux règles auxquelles sont soumises leur maison mère;

ATTENDU QU'étant donné ces modifications importantes les filiales des organismes publics doivent être identifiées afin de permettre au Sous-secrétariat aux marchés publics de leur offrir le soutien nécessaire et de leur permettre de s'ajuster aux modifications apportées par la Loi, notamment en ce qui concerne la reddition des comptes et la désignation d'un responsable de l'application des règles contractuelles;

ATTENDU QUE considérant la liste des filiales désignées par le responsable de l'application des règles contractuelles et les dispositions formulaire de Recensement des entités créées par les ministères et les organismes;

ATTENDU QUE considérant les explications émises par le responsable de l'application des règles contractuelles;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor **ET RÉSOLU** que le Conseil des commissaires;

- Doit prendre note du formulaire intitulé « Recensement des entités créées par les ministères et les organismes gouvernementaux » rempli par le responsable de l'application des règles contractuelles;
- Doit autoriser cette personne à signer et à faire parvenir la version finale au Conseil du Trésor.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1.1 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il n'y a pas de rapport de la directrice générale.

8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président présente un rapport dans lequel les points suivants sont mis en évidence:

- L'objectif des commissaires scolaires élus
- Le rôle important des commissaires d'école

Une copie du rapport du président est jointe à la copie officielle du procès-verbal et en fait partie.

9. RAPPORTS DES COMITÉS CONSULTATIFS

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion de ce soir :

- Plan d'embauche
- Résolutions présentées à la réunion publique du Conseil
- La CSET peut mentionner avec fierté qu'un enseignant régulier a été embauché pour tous les groupes d'élèves et que vingt autres enseignants sont désormais en voie d'obtenir leur permanence.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire G. Barnett, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 11 septembre 2018:

- Agrandissement et option de l'École primaire de Drummondville
- Projet d'agrandissement de l'École primaire de Farnham.
- Proposition du Collège Champlain de St-Lambert
- Calendrier des comités consultatifs et réunions
- Symposium des commissaires (16-17 novembre 2018)
- Portée du mandat des Services éducatifs
- Vérification
- Priorités de gouvernance et d'éthique
- Normes des commissaires
- Nouveau directeur exécutif de l'ACSAQ

9.3 Comité consultatif de vérification

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, mentionne qu'il n'y a rien à signaler car il n'y a pas eu de réunion.

Elle mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif de vérification aura lieu le 16 octobre 2018.

9.3.1 Finances

Aucune résolution n'a été présentée.

9.3.2 Bâtiments et terrains

La présidente du Comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, présente les résolutions suivantes:

9.3.2.1 Académie Knowlton – Remplacement des portes intérieures et extérieures

Résolution no. ETSB18-09-25

Académie Knowlton – Remplacement des portes intérieures et extérieures

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 130 000 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2017-18 Mesure 50621*;

ATTENDU QUE trois (3) compagnies ont été invitées à soumissionner pour le projet;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a reçu trois (3) soumissions à la date et à l'heure spécifiées;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse est de 119 995 \$ (excluant les taxes) et a été reçu de la compagnie *Athena Construction Inc.*;

ATTENDU QUE à la suite de l'étude des soumissions, le cabinet professionnel *Caroline Denommée Architecte*, recommande le plus bas soumissionnaire conforme, *Athena Construction Inc.*, pour effectuer les travaux;

ATTENDU QUE l'offre la plus basse du contracteur, excluant les honoraires professionnels et les taxes, est de 150 634 \$;

ATTENDU QUE tous les montants requis pour compléter le projet mentionné ci-haut seront prélevés à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2017-2018 Mesure: 50621* et/ou du programme *RTA- Réfection et transformation des actifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'accorder le contrat à la compagnie *Athena Construction Inc* pour le projet ci-haut mentionné; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents associés à ce projet et qu'advenant son absence, le directeur général adjoint puisse également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 École primaire de Drummondville - Demande d'ajout d'espace dans le cadre de la mesure 50511 du Plan quinquennal des infrastructures 2019-29

Résolution no. ETSB18-09-24

École primaire de Drummondville – Demande d'ajout d'espace dans le cadre de la mesure 50511 du Plan quinquennal des infrastructures 2019-29

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a l'obligation d'offrir à sa clientèle les espaces nécessaires et adéquats pour l'enseignement primaire et secondaire;

ATTENDU QUE les régions desservies par l'École primaire de Drummondville connaissent une croissance forte croissance économique et démographique;

ATTENDU QUE la CSET doit louer des espaces additionnels pour accommoder sa clientèle actuelle de l'École Primaire de Drummondville;

ATTENDU QUE les analyses pour la projection de la clientèle et l'analyse pour la capacité d'accueil de cette école démontrent une croissance de clientèle et un déficit d'espace de plus de cinq (5) locaux de classe;

ATTENDU QUE le gymnase actuel ne répond pas aux exigences du programme éducatif et des normes de sécurité minimale;

ATTENDU QUE le nombre réel d'élèves présents dans cette école est supérieur aux prévisions ministérielles;

ATTENDU la réponse favorable du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour un projet d'agrandissement au PQI 2018-28;

ATTENDU QUE les espaces du terrain actuel poseront une problématique pour ce projet d'agrandissement et une charge financière importante pour acquérir des propriétés voisines;

ATTENDU les discussions menées avec la Commission scolaire des Chênes pour évaluer la possibilité et opportunité de construire une nouvelle école de modèle 4-24;

ATTENDU QUE des discussions sont actuellement menées avec les représentants de la ville de Drummondville pour la dotation d'un terrain adéquat;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire T. Pezzi- Bilodeau que la Commissions scolaire Eastern Townships achemine une nouvelle demande au MEES pour la construction d'une nouvelle école 2-12 à Drummondville, et ce, dans le cadre de la *mesure 50511 du Plan*

quinquennal des infrastructures 2019-2029; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents associés à cette demande et qu'advenant son absence, le directeur général adjoint puisse également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.4 Comité consultatif des Services éducatifs

La directrice des services des technologies et des services éducatifs, E. Lettner, mentionne qu'il n'y avait rien à signaler car il n'y avait pas eu de réunion.

Elle mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des Services éducatifs est prévue pour le 2 octobre 2018.

9.5 Comité consultatif des communications

En l'absence du président du comité consultatif sur les communications, D. Brodie, le secrétaire général a présenté les sujets abordés lors de la réunion du 18 septembre 2018:

- Brochure promotionnelle - feuillet fiscal
- Plan de développement des communications
- Population étudiante
- Ateliers du conseil d'établissement 2018-2019
- Portes ouvertes 2018-2019
- Évènements à venir

Il a également indiqué que la prochaine réunion du Comité consultatif des communications est prévue pour le 11 décembre 2018.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

Le président du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien, mentionne qu'il n'y a aucune information à transmettre puisqu'il n'y a eu aucune réunion.

Le président du comité consultatif des ressources humaines mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 9 octobre 2018.

9.7 Comité consultatif du transport

Le président du comité consultatif du transport, le commissaire G. Holliday, mentionne qu'il n'y a aucune information à transmettre car il n'y a eu aucune réunion.

Le président mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 20 novembre 2018.

9.8 Comité consultatif d'éducation spécialisée

La présidente du Comité consultatif d'éducation spécialisée, la commissaire-parent Cindy Véronneau, a mentionné que la réunion prévue le 12 septembre 2018 avait été annulée. Mme Véronneau a également offert ses sympathies au nom du comité des CCED à Lisa Bernais, à la suite du décès de son fils, Nathaniel Phaneuf.

Le président a également indiqué que la prochaine réunion est prévue pour le 10 octobre 2018.

10. Comité des parents

Le commissaire représentant les parents, le commissaire K. Waterhouse, mentionne que la première réunion de l'année 2018-2019 aura lieu le 10 octobre 2018.

11. Comité consultatif des élèves

La commissaire J. Humenuik, au nom du Comité consultatif des élèves, mentionne qu'il n'y a aucune information à transmettre car il n'y a eu aucune réunion.

Elle indique également que la prochaine réunion du comité consultatif des élèves aura lieu le 27 septembre 2018. La participation de toutes les écoles secondaires est attendue.

12. RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)

Le président, M. Murray mentionne que l'ACSAQ a finalement officiellement nommé Russel Copeman à titre de nouveau directeur exécutif. Également, M. Dan Lamoureux (Commission scolaire Riverside) devient le président de l'organisation à la suite de la démission de Mme Maccarone.

Une session de travail sera organisée par l'ACSAQ en novembre. Les membres pourront y participer via internet.

13. RAPPORT DE LA SOFIE

Une réunion de la SOFIE a eu lieu le 14 septembre 2018. Le directeur général adjoint, M. Soucy et la commissaire J. Humenuik étaient présents.

14. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Le Symposium des commissaires aura lieu du 16 au 17 novembre 2018. Cette séance de perfectionnement accueillera les nouveaux commissaires représentant les parents. Au cours de cette séance, le conseil des commissaires identifiera les priorités pour 2018-2019.

15. CORRESPONDANCE

Le secrétaire général mentionne qu'il n'y a eu aucune correspondance.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

N/A

17. VARIA

Il n'y a rien à signaler.

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20 h 47.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

/EC
2018-09-26